

1 Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise**Identificateur de produit :** FUSIA DC500**Utilisations identifiées pertinentes de la substance / mélange :** Matériau pour machines de stéréolithographie**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**

DWS S.R.L. Via della Meccanica, 21 I-36016 Thiene – Vicence – Italie

Tél. +39-0445810810

E-mail : support@dwssystem.com

Numéro d'appel d'urgence :

+39-0445810810

Horaires d'ouverture : 8h00-18h00 (GMT+1)

2 Identification des dangers**Classification de la substance / mélange****Classification selon le Règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]**

| | |
|---|------|
| Provoque une irritation cutanée 2 | H315 |
| Provoque une sévère irritation des yeux 2 | H319 |
| Peut provoquer une allergie cutanée 1 | H317 |

Classification selon la Directive 1999 / 45 / CE

| | |
|---|-----------|
| Irritant pour les yeux et la peau Xi | R36 / R38 |
| Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau | R43 |

Pour les phrases importantes sur des classifications R : voir section 16

Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger :

Mot identifié par le symbole : **Attention**

Danger

| | |
|------|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée |

Conseils de prudence :

| | |
|------|---|
| P280 | Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage |
|------|---|

3 Composition / informations sur les composants**Description de la substance / mélange :** Mélange de monomères acryliques multifonctionnels**Composants dangereux :**

| Nom | N°. CAS | % [poids] | Classification selon 67 / 548 / CEE | Classification selon Règlement (CE) N°1278 / 2008 (CLP) |
|--------------------------|--------------|-----------|--|--|
| Éthers d'Acide Acrylique | propriétaire | 70-99 | Irritant pour les yeux et la peau : Xi R36/38 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau : R43 | Provoque une irritation cutanée 2 H315 Provoque une sévère irritation des yeux 2 H319 Peut provoquer une allergie cutanée 1 H317 |

4 Premier secours**Mesure générale :** Enlever les vêtements et les chaussures de la personne exposée**En cas d'inhalation :** Transporter la victime loin du lieu d'exposition à l'extérieur**En cas de contact avec la peau :** Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : consulter un médecin**En cas de contact avec les yeux :** Rincer attentivement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les éventuelles lentilles de contact, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin.**5 Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction :** Produit chimique sec, mousse chimique, eau.**Produits de combustion dangereux :** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène.**Mesures de lutte contre l'incendie :** Porter l'habillement de protection complet, y compris le casque et le masque.**6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié durant le nettoyage.

Éloigner des sources de chaleur, des étincelles, des flammes ou de l'électricité. Absorber les déversements avec du sable, de la sciure ou autres absorbants adéquats.

Le liquide se solidifie à l'exposition de la lumière solaire ou à la lumière ultraviolette.

Solidifier le produit restant avant de le mettre au rebut.

7 Manipulation et stockage**Manipulation :** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.**Stockage :** Conserver le récipient bien fermé et dans un lieu frais. Ne pas stocker ou consommer de nourriture, boire ou fumer dans les zones qui peuvent être contaminées par ce matériau.**8 Contrôles de l'exposition et de la protection individuelle**

Paramètres de contrôle et précautions générales :

Il n'y a pas de limites d'exposition fixées pour ce mélange

Équipements de protection individuelle

Assurer une ventilation adéquate.

Porter des lunettes de protection est nécessaire comme bonne pratique d'hygiène industrielle.

Utiliser des gants imperméables en latex ou d'un autre matériau pour éviter le contact direct avec la résine liquide. Une fois que le matériau liquide a été exposé à la lumière ultraviolette et traité thermiquement selon des méthodes spécifiques, il devient une masse solide. Le contact avec le matériau solidifié n'est pas dangereux.

9 Propriétés chimiques et physiques

| | | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------------|----------------------|
| Aspect : | liquide clair légèrement jaune | Odeur : | légèrement acrylique |
| pH : | ND (non disponible) | Point de fusion : | <-18°C |
| Point d'ébullition : | ND | Point d'inflammabilité : | > 200°C |
| Taux d'évaporation : | ND | Inflammabilité : | ND |
| Limite supérieure / inférieure d'inflammabilité : | ND | Pression de vapeur : | ND |
| Densité de vapeur : | ND | Gravité spécifique : | 1.1 à 25°C |
| Solubilité dans l'eau : | légère | Coefficient de partage : | ND |
| Température d'auto-inflammabilité : | NA (non applicable) | Température de décomposition : | ND |
| Viscosité : | 400-600 mPa·s à 25°C | | |

10 Stabilité et réactivité

Stabilité : L'exposition à la lumière blanche ou ultraviolette ou à la chaleur excessive provoquera la solidification du produit.

Incompatibilité : Incompatible avec des oxydants, des acides et des bases fortes.

Décomposition : Les acides ou les bases fortes peuvent causer l'hydrolyse

Polymérisation : L'exposition à la lumière blanche ou ultraviolette ou à la chaleur excessive provoquera la polymérisation du produit.

11 Informations toxicologiques

| | | |
|---------------------------------|--------------|------------------------------------|
| Toxicité aiguë : | Orale : | Aucune donnée disponible |
| | Inhalation : | aucune donnée disponible |
| | Cutanée : | Aucune donnée disponible |
| Irritation / Corrosion : | Peau : | irritant |
| | Yeux : | irritant |
| Sensibilisation : | Peau : | peut entraîner une sensibilisation |

12 Informations écologiques

| | | |
|--|-----------------------------|--------------------------|
| Toxicité : | Poissons : | Aucune donnée disponible |
| | Crustacés : | Aucune donnée disponible |
| | Plantes aquatiques : | Aucune donnée disponible |
| | Autres organismes : | Aucune donnée disponible |
| Persistence et dégradabilité : | | Aucune donnée disponible |
| Potentiel de bioaccumulation : | | Aucune donnée disponible |
| Mobilité dans le sol : | | Aucune donnée disponible |
| Résultats des évaluations PBT et vPvB : | | Aucune donnée disponible |

13 Considérations relatives à l'élimination

Il convient de ne pas contaminer les égouts, le sol ou les cours d'eau avec le produit ou son récipient.

Éviter l'élimination. Essayer d'utiliser le produit dans sa totalité.

Éliminer conformément à toutes les lois applicables. Avant d'éliminer le produit inutilisé, consulter un centre de tri autorisé pour s'assurer de la conformité aux législations.

14 Informations sur le transport

Conserver le récipient entre 5°C et 40°C durant le transport.

IATA : Non classé comme marchandise dangereuse

IMDG : Non classé comme marchandise dangereuse

ADR : Non classé comme marchandise dangereuse

RID : Non classé comme marchandise dangereuse

15 Informations réglementaires

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'EINECS ou sont exempts de la liste.

16 Autres informations

Phrases importantes se référant à la section 2 et 3

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Légende

ADR / RID = European Agreement of Dangerous Goods by Road/Rail

IATA = International Air Transport Association

IMDG = International Maritime Dangerous Goods

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

Informations FDS

FDS n° : XF-230

Date d'émission : 27 Septembre 2019

Date de révision :

Résumé révision :

Clause de non-responsabilité :

Les informations fournies ici sont correctes, mais elles ne sont pas présentées comme complètes et elles doivent être utilisées seulement comme guide. DWS ne peut être tenue responsable en cas de dommages dérivant de la manipulation ou du contact avec le produit.